



# Le pass culture pour les élèves de 15 ans: un crédit de 20€ à dépenser dans les offres culturelles

publié le 04/03/2022 - mis à jour le 24/02/2023

## Descriptif :

Dès votre 15e anniversaire, accédez à votre Pass Culture !

Une information sera faite dans les classes courant mars.

## Pass Culture Un crédit à dépenser dans des offres culturelles à partir de 15 ans



### 1. En quoi cela consiste-t-il?

A 15 ans : crédit de 20€  
A 16 ans : crédit de 30€  
A 17 ans : crédit de 30€  
alloués par l'Etat

à dépenser en places de  
cinéma, de spectacles,  
entrées de musées,  
ebooks, matériel de  
dessin, cours, ateliers...



### 2. Comment faire pour en bénéficier?

A partir de la date de votre date anniversaire,  
rendez-vous sur l'[application Pass Culture](#) sur  
Smartphone ou sur le site  
<https://passculture.app/accueil> depuis  
un ordinateur pour l'activer  
(Attention! Le code de connexion  
est celui d'EduConnect)

### 3. Le fonctionnement

- Je consulte l'offre culturelle à proximité
- Je réserve le produit culturel qui m'intéresse dans la limite de mon crédit (voir les montants selon l'âge ci-dessus)
- Je montre le QR-code au prestataire (salle de concert, librairie...)



Ce crédit est cumulable et utilisable jusqu'à la veille de vos 18 ans, date à laquelle vous bénéficierez d'un nouveau montant de 300€!

Vous pourrez également découvrir des offres gratuites (visites, podcasts, films, événements...)



Pour toute information, demander à Mme Claudon